quelque peu surpris de la question posée par l'honorable député de Kenora-Rainy-River, et posée avant lui au cours de la présente session par l'honorable député de Bonavista-Twillingate, au sujet des personnes employées aux travaux d'hiver dont nous sommes en ce moment saisis. Je puis comprendre la confusion où se trouve l'honorable député de Port-Arthur, qui doit se fier, pour ses renseignements, à cet excellent journal qu'est la Free Press, mais pour ce qui est des deux députés directement vis-à-vis de moi, je croyais avoir répondu une fois pour toutes à cette question au moment de l'étude d'un crédit semblable dans le budget principal des dépenses, à la dernière session, alors que je disais carrément et en toute sincérité que notre parti avait porté l'emploi dans les parcs sur un plan inconnu jusqu'ici, chose que je pensais conforme au désir du député de Bonavista-Twillingate. J'ai signalé alors que, sur les milliers d'employés qui travaillaient dans le cadre de ce programme ou qui travaillaient à titre permanent dans le cadre du programme de travaux d'hiver, l'opposition n'avait pu citer que trois exemples et deux de plus dans la dernière partie de la dernière session. Je crois ne pouvoir faire mieux, en guise de réponse, que de répéter aujourd'hui ce que j'ai dit à la dernière session, c'est-à-dire que même en admettant que cinq personnes,-et je n'en connais pas cinq,-aient été renvoyées depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement, on n'a qu'à comparer ce chiffre aux centaines de personnes, et même aux milliers, qui ont été renvoyées massivement en 1935, cas dont certains d'entre nous ont eu connaissance personnellement. Eh bien, sous le gouvernement actuel, l'emploi dans les parcs a été porté sur un plan élevé, inconnu jusqu'ici.

Je ne demande pas au comité de me croire sur parole. J'ai déjà dit à la Chambre que j'ai demandé aux groupements religieux et à tous ceux qui connaissent les besoins des familles les plus nécessiteuses dans les diverses localités,—car notre ministère s'occupe avec acharnement d'aider ceux qui ont le plus besoin qu'on les aide,-de nous fournir des renseignements à ce propos. J'aimerais en finir une fois pour toutes avec cette question, et c'est ce qui arrivera, je pense, quand je donnerai la source de ces lettres. Ces gens ne sont pas les dévots d'un régime: ils s'intéressent réellement à donner de l'emploi aux personnes qui ont besoin d'être aidées. Voici une lettre en date du 27 décembre 1958, et je

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): J'ai été la communique à la Chambre. Adressée à l'honorable député de Cap-Breton-Nord et Victoria, elle est conçue en ces termes:

> Wreck-Cove, Nouvelle-Écosse, le 27 décembre 1958.

Monsieur Robert Muir, député Sydney-Mines, Nouvelle-Écosse.

Monsieur,

Les travaux exécutés sur la côte de Wreck-Cove depuis le 10 novembre sont presque terminés.

S'il y avait eu quelque favoritisme dans l'embauchage des hommes à l'égard de cette entreprise, vous en auriez été averti avant aujourd'hui. Comme il n'y en a pas eu du tout, il n'est que juste, je crois, de vous en aviser.

Ces travaux, dirigés par M. Alex. Smith, ont été exécutés d'excellente façon. Tous les hommes disponibles dans une région donnée ont été embauchés pour cette entreprise, sans distinction d'affiliations politiques.

Nous tenons à ce que vous sachiez, ainsi que M. Smith, que nous apprécions hautement l'impar-tialité dont on a fait preuve dans l'embauchage des hommes à Wreck-Cove.

Veuillez accepter nos meilleurs souhaits du Nouvel An.

Bien à vous, Le président de l'Association libérale de la circonscription de Victoria, Norman MacAskill.

Voici une autre lettre adressée au même député par le curé de la paroisse Saint-Joseph:

> Paroisse Saint-Joseph, Dingwall, Nouvelle-Écosse, le 2 janvier 1959.

Monsieur Robert Muir, député de Cap-Breton-Nord et Victoria, Sydney-Mines, Nouvelle-Écosse.

Mon cher Bob,

Un mot seulement pour vous remercier des démarches couronnées de succès que vous avez faites pour M. Walter Asaff. Grâce à vous, il est présentement au travail.

J'espère que l'an 1959 vous apportera le bonheur et le succès.

Bien à vous,

Frank Marley.

Revenons au parc national de Riding-Mountain, car son histoire fournit un parfait exemple du genre de journaux qu'on nous sert dans l'Ouest du Canada. Ce n'est pas nouveau pour nous.

L'hon. M. Pickersgill: La Tribune de Winnipeg.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Ce n'est pas nouveau pour nous de voir dans la ville de Brandon un groupe de gens qui, de propos délibéré, fabriquent des nouvelles et les font publier dans les journaux et à la radio dans le seul dessein de diffamer un gouvernement qui s'est efforcé de relever les normes d'embauche dans les parcs. A la lumière de ces renseignements, la Chambre n'a pas à douter de l'opinion qu'a notre parti de ces individus qui ont décidé de se livrer à de pareils agissements.